



SRED

Numéro 3  
Juillet 1999

# Notes d'information du

# SRED

Service de la recherche en éducation du Département de l'Instruction Publique de l'Etat de Genève

## Jeunes au chômage - jeunes sans emploi à Genève dans les années 1990: quelques points de repère

Aude Jörimann, diplômée en sociologie de l'Université de Genève,  
sous la direction de N. Marina Decarro

### Avertissement

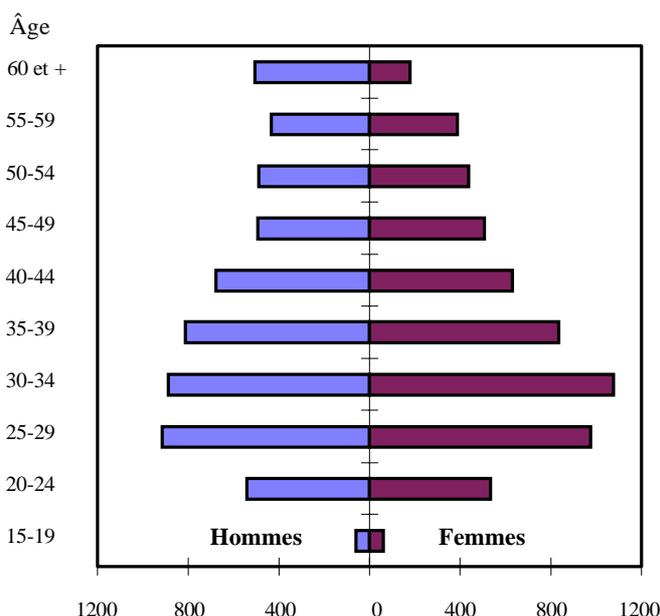
*Elaborée à partir d'un rapport de stage, cette note présente un certain nombre d'informations de portée générale mais ne prétend pas fournir une analyse exhaustive de la situation des jeunes sortant du système d'enseignement qui se trouvent au chômage ou sans emploi.*

*Plusieurs aspects importants n'ont pas été abordés ici, notamment la structure du bassin de l'emploi, le volume des offres d'emploi pour les jeunes et les interactions entre niveau de formation et chô-*

*mage dans le contexte genevois. En fait, cette publication a un caractère exploratoire et vise à attirer l'attention sur les dimensions statistiques et analytiques qui nécessitent une étude approfondie si on souhaite comprendre les conséquences de la formation sur l'accès au marché du travail à Genève.*

*Précisons que les données les plus récentes figurant dans la note sont celles de janvier 1999 et que celle-ci concerne pour l'essentiel les jeunes de 15 à 29 ans inscrits à l'Office cantonal de l'emploi.*

Graphique 1: Inscrit-e-s au chômage selon le sexe et l'âge à Genève, janvier 1999

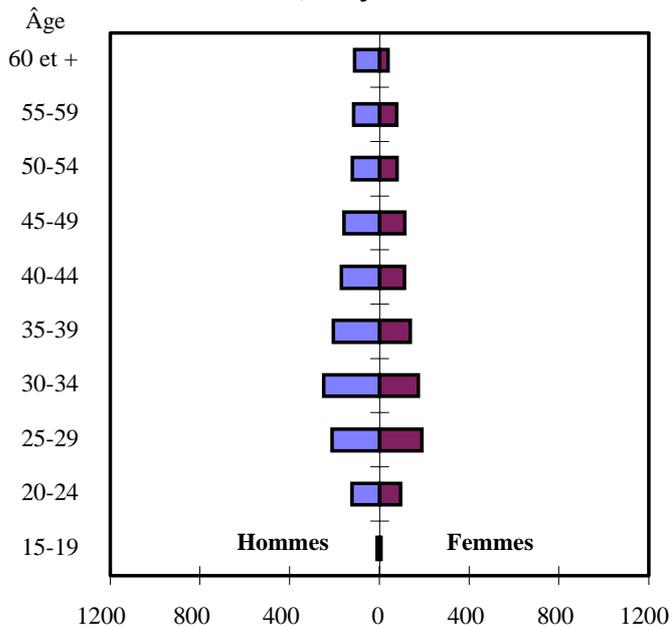


Total chômeurs inscrits: 11 452 (5825 hommes et 5627 femmes)

### Aperçu général

Depuis le début des années 90, notre pays connaît de profondes mutations structurelles dans le domaine du travail. En ce qui concerne le chômage, **Genève a été un des cantons le plus tôt touché**, avec le Tessin. En 1991, Genève voit son taux de chômage dépasser 2,5% et son effectif de chômeurs passer au-dessus de 5500 – deux fois plus que le maximum atteint durant les quinze années précédentes –, alors que le taux global dans la Confédération est d'environ 1%.

Sept ans plus tard, même si le chômage a augmenté dans tout le pays, l'écart s'est creusé, avec un taux moyen annuel de 6,1% à Genève et de 3,9% pour l'ensemble de la Suisse<sup>1</sup>.

**Graphique 2: Inscrit-e-s au chômage selon le sexe et l'âge à Genève, moyenne 1990**

Total chômeurs inscrits: 2507 (1471 hommes et 1036 femmes)

Les graphiques 1 et 2 présentent les effectifs de chômeurs inscrits à l'Office cantonal de l'emploi à Genève, distribués par sexe et par classes d'âge. Ils illustrent l'explosion du chômage qui a plus que quadruplé entre 1990 et janvier 1999. Nous voyons qu'en

1990, dans toutes les classes d'âge les hommes étaient majoritaires, tandis qu'aujourd'hui ils sont en nombre inférieur à celui des femmes dans plusieurs catégories d'âge (entre 20 et 39 ans et de 45 à 49 ans). Ces différences peuvent être liées à de nombreux facteurs

dont le type de formation, de profession, la répartition des tâches familiales et éducatives, etc.

Toutefois, dans le cadre de cette note, nous ne pouvons que les mentionner sans en approfondir les raisons.

Dans la plupart des états membres de l'OCDE, on observe que **les jeunes sont plus fortement touchés par le chômage que leurs aînés**, avec un taux souvent deux fois, et parfois même trois fois supérieur<sup>2</sup>.

En partant de ce constat et des résultats des enquêtes sur l'orientation des titulaires des diplômes et certificats de l'enseignement postobligatoire public genevois (EOS), et en particulier celle de 1996 – où il apparaît que la proportion de jeunes diplômés ne trouvant pas de travail à l'issue de leur formation a fortement progressé par rapport aux observations effectuées jusqu'en 1990<sup>3</sup> – il a semblé intéressant d'essayer de dresser un panorama de la situation des jeunes sans emploi à Genève<sup>4</sup>.

### *Difficultés croissantes pour entrer dans la vie professionnelle*

**D**ès le début des années 90 à Genève, les jeunes gens et jeunes filles qui veulent entrer dans la vie professionnelle sont confrontés à des difficultés d'une ampleur inconnue jusqu'alors. La situation actuelle se caractérise, entre autres, par une **offre d'emplois insuffisante par rapport à la demande**. Cette conjoncture a des incidences sur l'ensemble de la population, mais chez les jeunes, elle complique singulièrement leurs projets d'avenir professionnel. « A la différence des victimes d'un licenciement mettant prématurément fin à une carrière, ces jeunes ne connaissent pas une rupture personnelle avec le monde du travail, mais c'est toujours sur le mode de l'absence qu'ils interprètent leur propre situation. Ils n'ont pas perdu un emploi, c'est plutôt le monde du travail qui s'est dérobé, laissant derrière lui ses valeurs, ses rythmes et ses contraintes<sup>5</sup> » Parmi les « handicaps » des jeunes sur le marché du travail, **le manque d'expérience professionnelle** est sûrement le plus lourd. Or, on assiste là à un premier paradoxe : ceux qui ont des diplômes manquent d'expérience professionnelle, et ceux qui ont quitté l'école pour la vie pratique se voient reprocher leur manque de qualification. Etant bien entendu que **les moins formés sont tout de même les plus exposés**.

Il y a un second paradoxe pour les diplômés : d'un côté, on leur reproche un manque d'expérience professionnelle, qui est lié en partie à la conjoncture (concurrence accrue entre demandeurs d'emploi, hausse des exigences des employeurs, etc.), et de l'autre, ils ne trouvent pas d'employeurs qui les engagent, ce qui a bien sûr pour conséquence de perpétuer cet état de fait. De ce point de vue, le chômage des jeunes est donc principalement un **problème d'entrée dans la vie active**, et pose la question de l'insertion professionnelle, c'est-à-dire de la relation entre formation et emploi.

Cependant, les jeunes ne sont pas tous à la recherche d'un premier emploi; il existe donc d'autres facteurs explicatifs. Par exemple, l'OCDE<sup>6</sup> qui publie régulièrement des indicateurs sur les causes du chômage des jeunes dans plusieurs pays, relève que sur le marché du travail, cette population est plus **sensible à la conjoncture**: mauvaise, ils sont plus nombreux à se retrouver au chômage; bonne, ils sont les premiers à être engagés. Ce qui est dû, notamment, au fait que les jeunes occupent fréquemment des emplois fragiles (contrats à durée déterminée, emplois sans rapport avec la formation, etc.).

## *Jeunes au chômage ou jeunes sans emploi: quelles définitions choisir ?*

### **Jeunes**

*Etudier une population définie comme jeune, oblige à s'interroger sur les critères à prendre en considération. Les jeunes sont-ils à classer en fonction de l'âge, et si c'est le cas, jusqu'à quel âge est-on jeune? Quel que soit le classement que l'on effectue, peut-on vraiment aborder de la même manière une population au sein de laquelle les modes de vie peuvent être très différents? Le choix de la catégorie est donc largement tributaire du type de recherche que l'on souhaite faire. Au niveau suisse, la plupart des études sur les jeunes au chômage concernent les 15-24 ans. Ici, en raison notamment de l'allongement de la durée des études et son corollaire, l'entrée de plus en plus tardive dans la vie active, nous avons élargi la catégorie «jeune» à 29 ans. Par ailleurs, c'est également la tranche d'âge de référence des publications de l'OCDE, même si pour l'instant il n'est pas possible de comparer nos données avec les leurs (taille de l'échantillon, type d'enquête, etc.).*

*D'une part, les dispositions légales concernant les personnes qui sortent de formation n'ont pas toujours été les mêmes que celles du reste de la population (moins d'indemnités), et d'autre part, les jeunes sont plus susceptibles que leurs aînés de développer des stratégies qui ne passent pas par une inscription dans un office du travail (reprise des études, séjours linguistiques à l'étranger, etc.).*

### **Chômage**

*Dans l'enquête exploratoire, nous avons préféré parler de personnes sans emploi, terme moins restrictif que celui de chômeur qui s'adresse aux inscrits dans un office du travail. En effet, toutes les personnes ne s'inscrivent pas au chômage (choix personnel, ignorance des droits, pas de droits aux indemnités, fin de droits, garder un curriculum vitae sans mention de chômage, etc.), et ceci est d'autant plus vrai pour les jeunes.*

*De plus, il existe de nombreuses formes de travail qui recouvrent de fait du «chômage déguisé» (contrats à durée déterminée, emplois sans rapport avec la formation ou la qualification, temps partiel à la place de plein temps, etc.) qui s'effectuent parfois avec une inscription dans un office du travail, et parfois sans.*

*Cependant, trouver des informations sur les jeunes inscrits dans un office du travail n'est déjà pas toujours chose aisée, même si elles existent, alors a fortiori pour les sans emploi. Ainsi, une fraction des jeunes dont nous ne pouvons pas, avec les données en notre possession, mesurer l'ampleur, n'apparaît dans aucune structure, et par conséquent, dans aucune statistique.*

*Cette note est donc consacrée aux jeunes de 15 à 29 ans inscrits à l'Office cantonal de l'emploi, population pour laquelle des données chiffrées existent.*

## **Evolution des taux de chômage des 15-29 ans à Genève de 1990 à 1998**

Pour calculer le taux de chômage des jeunes, nous avons suivi le modèle de l'OFDE, dit « traditionnel », qui établit le taux en divisant le nombre de chômeurs inscrits (uniquement) par celui des personnes actives<sup>7</sup>. C'est la mé-

thode la plus utilisée, mais elle pose quelques problèmes qu'il convient de signaler.

Tout d'abord, le taux est sous-estimé car **le calcul ne s'effectue pas sur la totalité des demandeurs d'emploi**. En effet, les de-

mandeurs d'emploi « non-chômeurs » ne sont pas pris en compte, ce qui est d'autant plus gênant que cette catégorie s'accroît régulièrement comme le montre le tableau 1:

**Tableau 1 : Catégories de chômeur-euse-s et taux de chômage, Genève, 1995-janvier 1999**

	Chômeurs inscrits (A)		Demandeurs non-chômeurs (B)		Total demandeurs (A + B)		Taux de chômage	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Inscrits*	Demandeurs**
<b>1995</b>	14 279	85	2489	15	16 768	100	6.9	8.1
<b>1996</b>	13 989	74	4979	26	18 968	100	6.8	9.2
<b>1997</b>	16 095	76	4998	24	21 093	100	7.8	10.2
<b>1998</b>	12 607	65	6662	35	19 269	100	6.1	9.3
<b>janv. 99</b>	11 452	63	6782	37	18 234	100	5.6	8.8

\* Rapport entre le nombre de chômeurs inscrits et l'effectif de population active (taux OFDE).

\*\* Rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi inscrits (A+B) et l'effectif de population active.

Dans la dernière colonne du tableau 1 figure le taux de chômage que l'on obtiendrait si l'on considérait le nombre de demandeurs d'emploi non-chômeurs (environ un quart de l'ensemble des demandeurs d'emploi en 1996 et 1997 et un tiers l'année dernière) dans le calcul du taux. Nous voyons alors que celui-ci se situerait au-dessus du taux officiel (chômeurs inscrits) pour les années mentionnées. Le taux de chômage calculé ainsi serait supérieur d'environ un cinquième en 1995 (+1,2 points de pourcentage), puis d'un tiers deux années suivantes (+2,4 points de pourcentage), et de plus de la moitié

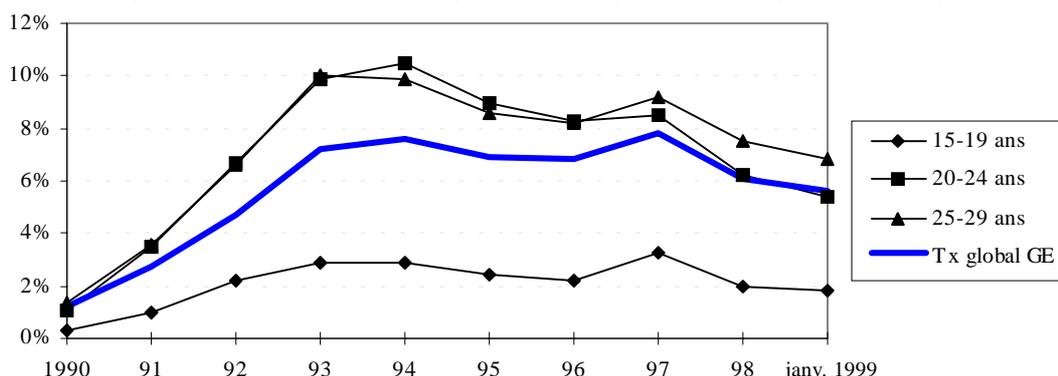
population active prise en compte ici est celle de 1990. Mais le taux de chômage pose également des problèmes d'ordre théorique. D'une part, il est généralement **utilisé pour caractériser la conjoncture sur le marché de l'emploi, alors qu'en réalité, il n'en décrit qu'un des aspects** : la situation d'une partie – à Genève, environ deux tiers – des demandeurs d'emploi inscrits dans un office du travail.

D'autre part, **la pertinence de l'utilisation de cet indicateur** dans la description de la situation des plus jeunes est remise en question par certains experts. En effet, avec l'allongement de la du-

Ces deux taux sont d'ailleurs calculés par l'OCDE, sur la base des données issues des enquêtes de population active dans les différents pays. Toutefois, malgré ces réserves, le taux de chômage reste à l'heure actuelle un des seuls indicateurs relativement fiable que nous puissions obtenir.

Dans le graphique 3, nous voyons que **les 15-19 ans sont les seuls à avoir un taux inférieur à celui de l'ensemble du canton**. Les deux autres classes d'âge ont des taux assez proches et presque toujours plus élevés que le taux global, avec un écart maximum enregistré en 1993 pour les 25-29 ans (+2,8 points de pourcentage)

**Graphique 3:**  
**Taux de chômage du groupe d'âge 15-29 ans comparé au taux global de chômage, Genève, 1990-1998, moyennes annuelles**



en 1998 et janvier 1999 (+3,2 points de pourcentage).

Parmi ces demandeurs d'emploi non-chômeurs, on trouve en 1998, 1252 jeunes de moins de 30 ans, c'est-à-dire environ 19% de l'ensemble (0,3% de 15-19 ans, 6,2% de 20-24 ans et 12,3% de 25-29 ans).

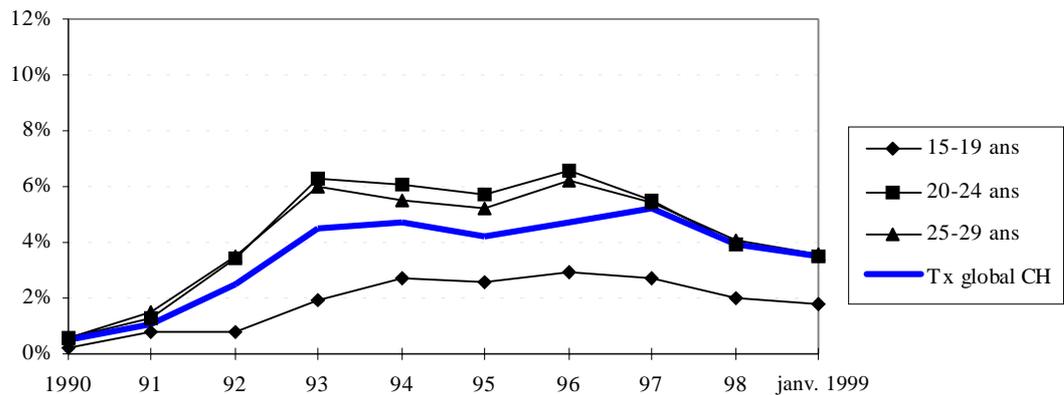
Ainsi, une baisse du taux de chômage ne signifie pas forcément une diminution du nombre de personnes à la recherche d'un emploi. Ensuite, **l'effectif de population active** sur lequel se base le calcul du taux de chômage **n'est pas actualisé** car il est issu du Recensement fédéral de la population (RFP). Celui-ci ayant lieu tous les dix ans, la base de

réée des études et l'élévation de l'âge moyen d'entrée dans la vie active, le nombre de jeunes actifs est de plus en plus faible (à Genève, par exemple, les actifs ne représentent que 30% des 15-19 ans). Selon un de ces experts : « Il serait donc plus approprié de partager les jeunes de 15-24 ans en trois groupes : les chômeurs, les actifs occupés et les inactifs (scolaires ou non scolaires), qui, rapportés à la population totale du même âge, fournissent trois indicateurs dont le taux d'emploi (actifs occupés par rapport à la population totale du même âge), et le taux d'inactivité (inactifs scolarisés – ou non – par rapport à la population totale du même âge).»

et en 1994 pour les 20-24 ans (+2,9 points de pourcentage).

**La comparaison avec l'ensemble de la Suisse** (graphique 4) révèle que le taux global national est nettement moins élevé que celui du canton. De surcroît, l'écart entre le taux de chômage des jeunes et le taux global est plus fort à Genève que dans le reste de la Confédération. A Genève, de même qu'au niveau national, les jeunes hommes ont des taux de chômage plus élevés que les jeunes femmes **uniquement dans la catégorie des 20-24 ans**, tranche d'âge où l'on observe également la plus grande différence entre les sexes (+2,1 points chez les hommes).

**Graphique 4:**  
**Taux de chômage du groupe d'âge 15-29 ans comparé au taux global de chômage, Suisse, 1990-1998, moyennes annuelles**



**Sources et définitions: quelques aspects rendant difficiles les comparaisons, soit entre jeunes et moins jeunes, soit entre le niveau fédéral et le niveau cantonal**

En parcourant les publications des offices de statistiques ou de l'Office fédéral du développement économique et de l'emploi (OFDE), nous avons rencontré quelques difficultés liées parfois à la population étudiée, mais le plus souvent au sujet traité. En outre, ce qui ne simplifie pas toujours la tâche, la terminologie utilisée n'est pas stable dans le temps : elle se transforme au fur et à mesure que le volume du chômage s'accroît et au gré des changements législatifs. Ces problèmes nous semblent tout à fait significatifs d'un manque d'adaptation face à ce phénomène relativement nouveau dans notre pays et des nombreux enjeux se cachant derrière la publication des chiffres. Ainsi, pour éviter, autant que possible, une interprétation erronée des données, il est nécessaire de tenir compte des définitions suivantes.

**Deux sources de données**

Généralement, on distingue les chiffres fournis par l'OFDE et ceux donnés par l'ESPA, car les méthodes de collecte, de calcul et les définitions ne sont pas identiques. Les graphiques ou les tableaux présentés ici se basent sur l'OFDE qui centralise les données administratives (provenant des enquêtes ou recensements) sous un système unique : PLASTA.

**Définitions utilisées par l'OFDE:**

- Les chômeurs et les chômeuses sont des personnes inscrites auprès d'un office du travail n'exerçant aucune activité économique rémunérée, ils sont immédiatement disponibles.

- Les demandeur-euse-s d'emploi non-chômeur-euse-office du travail, qui, à la différence des précédents, ne sont pas immédiatement disponibles. Ils se répartissent comme suit : programme d'occupation, reconversion ou perfectionnement, gain intermédiaire, et autres demandeurs d'emploi (personnes qui travaillent encore, maladie, service militaire, à Genève : bénéficiaires du revenu minimum cantonal d'aide sociale [RMCAS], etc.).

- Ces deux catégories additionnées forment l'ensemble des demandeur-euse-s d'emploi inscrits.

**La législation**

Deux changements survenus en 1997 à la suite de la révision partielle de la loi sur l'assurance-chômage (LACI) modifient considérablement les données publiées par les Offices de statistique.

- D'une part le nombre d'indemnités accordées a été allongé de 400 à 520 pour autant que la personne accepte une mesure sur le marché du travail (MMT). Ceci explique en partie une forte hausse du chômage en janvier 1997, puisque certaines personnes qui se trouvaient en fin de droit sous l'ancien régime ont pu se réinscrire auprès des offices de travail. Ces MMT, dont plusieurs s'adressent aux jeunes, sont les suivantes : mesures de formation et de perfectionnement, d'occupation temporaire et de placement (semestres de motivation, entreprises d'entraînement, allocations d'initiation au travail, stages en entreprise, etc.).

- D'autre part, en donnant la priorité aux Offices régionaux de placement (ORP) et à un usage accru des MMT, la nouvelle loi a incité l'OFDE à publier des données sur l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits (chômeurs et non-chômeurs), d'autant plus que la proportion des demandeurs d'emploi non-chômeurs est devenue de plus en plus importante.

**La population concernée**

Nous l'avons dit, la population de référence pour l'étude de la «jeunesse» est généralement celle des 15-24 ans. Sorti de cette tranche d'âge, les seules données disponibles sont les effectifs d'inscrits par classe d'âge quinquennale. Par conséquent, les chiffres sur lesquels se basent les tableaux et les graphiques ont été calculés par nous-mêmes avec les risques d'erreur que cela comporte.

<sup>1</sup>La loi sur les prestations cantonales accordées aux chômeurs en fin de droit (c'est-à-dire ceux qui ont épuisé leurs droits aux prestations fédérales et cantonales de l'assurance-chômage), entrée en vigueur en 1995 prévoit, à Genève, un revenu minimum d'aide sociale (RMCAS) versé par l'Hospice général, qui peut être complété par une allocation d'insertion.

## Trois personnes au chômage sur dix à Genève ont moins de 30 ans

Pour connaître la part des jeunes dans l'ensemble des chômeurs, nous avons à nouveau effectué le calcul sur la base des effectifs d'inscrits, non plus en rapport avec la population active cette fois, mais avec le nombre total de chômeurs inscrits.

cette évolution a été la plus significative.

Nous observons également que la proportion de jeunes dans l'ensemble des chômeurs inscrits augmente avec l'âge : voisine de 1% chez les 15-19 ans, elle est quasiment dix fois plus importante

Nous notons pour les trois années considérées (tableau 3) que la part des chômeurs de 15 à 29 ans est légèrement plus importante qu'à l'échelon cantonal.

Ceci est dû aux deux classes d'âges les plus jeunes, puisque la proportion des 25-29 ans est qua-

**Tableau 2: Evolution du chômage des jeunes par groupes d'âge par rapport à l'ensemble des chômeurs inscrits, Genève, 1990-1998**

	15-19 ans		20-24 ans		25-29 ans		15-29 ans	Total canton (N=100%)
	Inscrits	%	Inscrits	%	Inscrits	%	%	Inscrits
1990	19	0.8	219	8.7	404	16.1	25.6	2507
1992	148	1.5	1334	13.8	1830	19.0	34.3	9644
1994	191	1.2	2084	13.3	2755	17.6	32.1	15 680
1996	144	1.0	1637	11.7	2301	16.4	29.1	13 989
1998	136	1.1	1231	9.8	2079	16.5	27.4	12 607

Le tableau 2 montre que de 1990 à 1992, la part des chômeurs de moins de 30 ans en regard de l'ensemble des chômeuses et des chômeurs est passée d'un quart à environ un tiers du total.

Depuis, elle diminue régulièrement sans pour autant redescendre au niveau de 1990. Par ailleurs, selon l'OCSTAT, de 1990 à 1996, les chômeurs de moins de 30 ans sont les seuls à avoir vu leur part s'accroître et c'est chez les moins de 25 ans que

chez les 20-24 ans (en moyenne un dixième de l'ensemble), et continue à s'accroître chez les 25-29 ans (en moyenne près d'un cinquième de l'ensemble). On peut donc supposer que les premiers sont encore nombreux en étude et que dès 20 ans, à mesure que les jeunes quittent la période de formation, le nombre d'inscriptions au chômage s'accroît. La comparaison avec l'ensemble de la Confédération n'est possible que depuis 1994.

siment identique dans les deux niveaux d'analyse.

En ce qui concerne la répartition par sexe dans nos trois classes d'âge, on observe la même tendance à l'échelon cantonal et à l'échelon national. Il n'y a pratiquement pas de différence chez les 15-19 ans, alors que dans les deux autres catégories d'âge, les jeunes hommes sont en proportion légèrement plus importante dans l'ensemble des chômeurs que les jeunes femmes.

**Tableau 3: Part des jeunes par groupes d'âge dans l'ensemble des chômeurs inscrits, Suisse, 1994-1998, moyennes annuelles**

	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	15-29 ans
	%	%	%	%
1994	2.4	15.6	17.0	35.0
1996	2.5	14.2	16.2	32.9
1998	3.2	12.2	14.6	30.0

## Quelques éléments sur les 15-24 ans issus de l'enquête suisse sur la population active (ESPA)<sup>i</sup>

*Même si la catégorie d'âge choisie est plus restreinte que la nôtre, deux études basées sur l'ESPA de 1994 donnent une bonne vision générale de la situation des jeunes. La première réalisée à l'échelle du pays relève que près d'un quart des personnes au chômage en Suisse sont des jeunes et que leur taux est plus d'une fois et demi supérieur à celui des adultes<sup>ii</sup>. Par ailleurs, les jeunes femmes sont plus touchées que les jeunes hommes, ainsi que ceux qui n'ont qu'une formation de base. Mais l'écart est encore plus grand selon la nationalité: les jeunes suisses présentent des taux de chômage environ trois fois moins élevés que ceux des étrangers. Quant à la deuxième étude, effectuée sur la région Vaud-Genève, elle relève les mêmes tendances et met l'accent sur le taux d'activité: 60% des 15-24 ans sont actifs occupés en Suisse contre 45% pour la région Vaud-Genève<sup>iii</sup>. Ceci tient en grande partie aux différences de formation: les formations pratiques (apprentissage, etc.) sont favorisées en*

*Suisse allemande, tandis qu'en Suisse romande, on a tendance à privilégier les formations en école. A cela s'ajoute un taux d'universitaires élevé dans la région Vaud-Genève (près du double de l'ensemble du pays), ce qui se traduit par une entrée plus tardive dans la vie active. Ainsi, si l'on met en relation le chômage avec diverses caractéristiques socio-démographiques (âge, nationalité, sexe, etc.), il apparaît que certaines catégories de la population sont plus vulnérables que d'autres.*

<sup>i</sup>L'ESPA, effectuée régulièrement depuis 1991 par l'OFS, est une enquête par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de ménages domiciliés en Suisse à partir duquel on extrapole pour l'ensemble de la population.

<sup>ii</sup>Les jeunes donnent-ils le ton ou sont-ils des exclus? Un portrait statistique des jeunes en Suisse, OFS, Berne, 1997.

<sup>iii</sup>Vaudois et Genevois au travail: résultats de l'Enquête suisse sur la population active, 1991-1995, OCSTAT et SCRIS, 1997.

## Chômage de longue durée: 20% en moyenne des moins de 30 ans depuis 1993

La période de récession que vit le pays depuis 1990 se caractérise non seulement par les plus hauts taux de chômage enregistrés depuis l'après-guerre, mais également par l'apparition d'un phénomène quasiment inconnu jusqu'alors: le chômage de longue durée (plus d'un an de chômage). Il est parfois difficile d'estimer la part des jeunes dans l'ensemble des chômeurs de longue durée car beaucoup d'éléments entrent en jeu dans le calcul des jours chômés, dont au moins trois nous semblent déterminants dans la population qui nous intéresse. Premièrement, avant janvier 1997, certains jeunes venant de terminer leur formation bénéficiaient de moins d'une année d'indemnité et ne pouvaient donc pas, en général, être considérés comme des chômeurs de longue durée.

Deuxièmement, face à une situation de chômage, les jeunes dé-

veloppent des stratégies différentes de celles de leurs aînés (voir encadré en page 3), ce qui pourrait expliquer en partie qu'ils restent moins longtemps inscrits au chômage.

Et troisièmement, les jeunes inscrits dans un office du travail se voient offrir plus souvent certaines mesures actives – les stages, par exemple – que le reste de la population, ainsi, ils « sortent » plus facilement de certaines statistiques, le taux de chômage par exemple, puisqu'ils deviennent demandeurs d'emploi non-chômeurs. Quoi qu'il en soit, il y a **depuis 1993, en moyenne, 20% de chômeurs de longue durée qui ont moins de 30 ans**. A nouveau dans nos trois catégories, la part augmente avec l'âge.

Parallèlement, à Genève, la durée moyenne du chômage a triplé, passant de 109 jours d'inscription dans un office du travail en 1990,

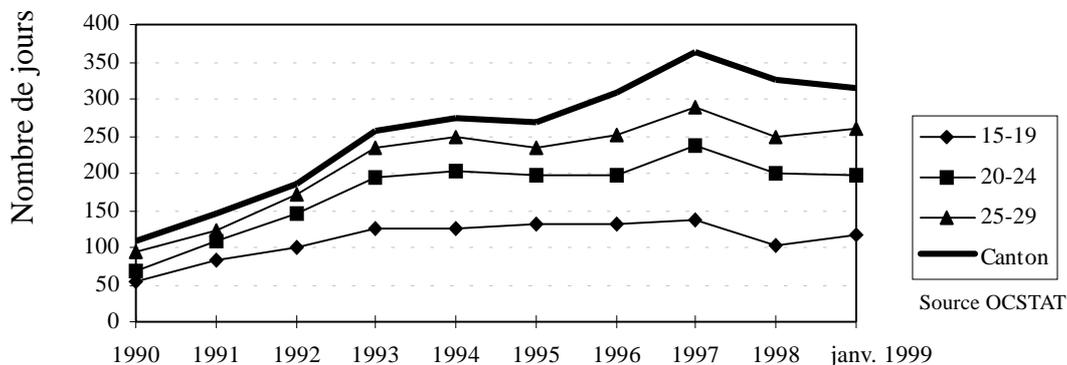
à quasiment une année en 1997, comme le montre le graphique 5.

Chez les jeunes, même si le nombre de jours chômés est inférieur, la courbe suit presque la même trajectoire. Le maximum est proche de **cinq mois chez les 15-19 ans, de 8 mois chez les 20-24 ans et de 9 mois et demi chez les 25-29 ans**.

Ainsi, les jeunes restent moins longtemps inscrits que leurs aînés, et même si nous venons de voir que ce n'est pas forcément parce qu'ils trouvent du travail, cela montre bien que leur situation est davantage « temporaire » que celle des plus âgés. D'ailleurs le nombre de jours chômés augmente régulièrement avec l'âge.

A Genève, **les femmes restent plus longtemps au chômage que les hommes**, cela se vérifie aussi dans nos trois classes d'âge. Néanmoins, les écarts entre les sexes ne sont pas très élevés.

Graphique 5: Durée moyenne de chômage, en jours, des 15-29 ans en comparaison avec l'ensemble des chômeurs, Genève, 1990 à janvier 1999



## Le chômage des jeunes sortant de la formation a triplé en moins de dix ans à Genève

Nous n'avons pas trouvé d'éléments détaillés concernant le profil des jeunes inscrits au chômage (profession, nationalité, milieu social, etc.), mais il existe des indications très générales sur leur formation et quelques études plus détaillées pour certaines filières.

En ce qui concerne les tendances générales, les offices de statistiques fournissent des données sur les chômeurs selon la fonction exercée. Parmi les sept fonctions répertoriées se trouvent la proportion d'apprentis et celle d'écoliers/étudiants dans l'ensemble des chômeurs. Ces deux groupes sont définis respectivement comme « sortis d'un apprentissage ou d'une

formation élémentaire » et « sortis d'un établissement d'enseignement ».

Selon l'OFDE, en Suisse, de 1994 à 1998, la part des apprentis dans l'ensemble des chômeurs est passée de 4,1% à 3%, et dans le même temps, celle des écoliers/étudiants est restée quasiment stable (autour de 2,9%).

**A Genève, la part des apprentis dans l'ensemble des chômeurs a plus que triplé entre 1990 et 1998 (de 0,6 à 2,1%). Depuis 1994, année où elle était la plus importante (3,3%), comme au niveau national, leur part n'a cessé de décroître. Les écoliers/étudiants sont en proportion plus**

**importante parmi les chômeurs, cependant leur part a été multipliée par le même facteur que celle des apprentis (de 1,6 à 5,5%).** Toutefois, contrairement à ces derniers, ils voient leur part augmenter de manière régulière jusqu'en 1997, où elle atteint 6,3%. Ainsi, à Genève, la proportion d'écoliers/étudiants parmi les personnes au chômage est plus élevée que dans l'ensemble de la Suisse. Leur part tend plutôt à augmenter, alors qu'elle varie très peu dans la Confédération. Ceci s'explique, entre autres, par le fait qu'à Genève, les formations en école sont plus courantes que les apprentissages.

## Dernières remarques

Ce portrait de la situation des jeunes sans emploi à Genève est incomplet en tous cas à deux niveaux : catégorie de jeunes restreinte (seuls les chômeurs inscrits dans un office du travail sont comptabilisés) et indicateurs parfois peu pertinents. Face à la complexité nouvelle et croissante des parcours d'insertion des jeunes (allers et retours entre le marché

du travail, l'inactivité, la formation ou le chômage) les outils « classiques » de mesure de l'emploi et de l'inactivité tendent à devenir caduques.

Une meilleure connaissance de la situation et des besoins des jeunes sans emploi à Genève implique, en particulier, des informations sur la qualité et la stabilité des emplois occupés par cette po-

pulation, le nombre de mois de chômage sur une période donnée (par exemple durant les cinq années suivant la formation), l'effectif de jeunes qui arrive en fin de droits ou qui bénéficie du RMCAS, corrélées avec les niveaux et le type de formation. Or seule une partie de ces informations existe à l'heure actuelle. ■

**Notes**

<sup>1</sup> Sources Office cantonal de la statistique (OCSTAT): Le marché du travail dans le canton de Genève : évolution de 1990 à 1996, Données statistiques 1997/5, Genève, novembre 1997, ainsi que la situation pour 1997, 1998 et janvier 1999. Sources Office fédéral du développement économique et de l'emploi (OFDE): Documentation de presse 1994-1998.

<sup>2</sup> *Regards sur l'éducation: les indicateurs de l'OCDE*, OCDE, Paris 1997.

<sup>3</sup> Marina Decarro, N., *Que deviennent les nouveaux diplômés?*, Résultats de l'enquête sur l'orientation des diplômés de l'enseignement postobligatoire général et professionnel public genevois de 1996, SRED, 1997. La nouvelle enquête est en cours de réalisation.

<sup>4</sup> Il s'agit du rapport de stage effectué au SRED. Jörimann A., *Jeunes hommes et*

*jeunes femmes sans emploi à Genève : éléments préparatoires pour une recherche*, SRED, photocopié à diffusion restreinte, 1998.

<sup>5</sup> Pissart F., Poncelet M., Voisin M., «Vivre en chômage: L'installation des jeunes sans emploi dans la vie adulte», in *Revue française de sociologie*, vol. XXXI-4, 1990, p. 589.

<sup>6</sup> *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE*, OCDE, Paris, 1998, pp. 264-266.

<sup>7</sup> Pour les groupes d'âges juvéniles, selon l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), les données à Genève en 1990 (année du dernier recensement fédéral de la population) sont les suivantes : 6656 personnes actives de 15 à 19 ans dont 3686 hommes et 2970 femmes; 19 813 personnes actives de 20 à 24 ans dont 10 246 hommes et 9567 femmes; 27 923 personnes actives de 25 à 29 ans dont 15 412 hommes et 12 510 femmes.

<sup>8</sup> Marchand, O., « Au-delà de la transition initiale, améliorer l'accès des jeunes aux emplois et aux carrières : le rôle des institutions et de

la réglementation du marché du travail », Contribution présentée à la Conférence conjointe OCDE/Etats-Unis, « Préparer les jeunes au XXI<sup>e</sup> siècle: les leçons à tirer des deux dernières décennies », Washington 23-24 février 1999.

<sup>9</sup> Ces chiffres sont des moyennes annuelles qui masquent par conséquent les effets saisonniers. Ceux-ci sont assez marqués chez les jeunes, car une bonne partie d'entre eux s'inscrit directement en fin de scolarité ou d'études, c'est-à-dire plus particulièrement en été et en automne.

<sup>10</sup> Données statistiques 1997/5, op. cit.

<sup>11</sup> Il est possible de rester inscrit au chômage même si l'on ne touche plus d'indemnités.

<sup>12</sup> En particulier sur les universitaires car l'Office fédéral de l'éducation et des sciences (OFES) publie, tous les deux ans, une étude intitulée: *La situation des diplômés universitaires sur le marché de l'emploi*.

Pour toute information concernant cette note, s'adresser à Mme N. Marina Decarro  
Tél.: 327 70 52, E-Mail: nepo.marinadecarro@etat.ge.ch

**SRED - Service de la recherche en éducation**  
**Adresse postale: 12, Quai du Rhône, 1205 GE. Tél.: 327 57 11, Fax: 327 57 18**  
**Sur le WEB: <http://agora.unige.ch/sred>**